

# « Familles de 3 enfants ou plus »

Projet de synthèse de l'UDAF 76 – Juin 2018

Rédigée par Sarah Demichel-Basnier, doctorante au laboratoire CERREV. Université de  
Caen Normandie



# « Familles de 3 enfants ou plus »

Projet de synthèse de l'UDAF 76 – Juin 2018

*L'objectif de cette nouvelle enquête est d'explorer la réalité des familles nombreuses d'aujourd'hui en repartant de la définition de l'INSEE : une famille comprenant 3 enfants ou davantage. Peu d'études existent sur cette configuration familiale par rapport à d'autres : familles monoparentales, recomposées... Ainsi, étudier la réalité sociologique de ces familles semble d'autant plus justifié, les statistiques témoignant d'une baisse générale du niveau de vie s'accroissant avec le nombre d'enfant au sein du ménage<sup>1</sup>. Cette enquête a donc cherché à recueillir l'opinion de ces familles elles-mêmes sur leur vécu, ce qui fait leur bonheur et ce qui crée des difficultés au quotidien.*

## Profil des familles et des répondants

Les familles de cette nouvelle enquête sont principalement biparentales (73 %) et, parmi elles, 16 % sont des familles recomposées. Dans ces familles recomposées, 76 % ont eu un nouvel enfant de leur union. Parmi l'ensemble des familles, 51 % ont trois enfants vivant dans leur foyer, 31 % vivent avec deux enfants, 12 % vivent avec 4 enfants et 5 % ont 5 enfants ou plus chez elles. L'ainé(e) a en moyenne 13 ans et le (la) cadet(te) 5 ans.

Les répondants sont en majorité des femmes (80 %). Celles ayant 3 enfants et plus sont moins nombreuses que les femmes ayant 2 enfants à exercer une activité professionnelle (respectivement 75% et 85%), et elles ont plus souvent un emploi à temps partiel (60% contre 73% des femmes ayant 2 enfants). Les répondantes appartiennent principalement aux professions intermédiaires (41 %) et dans une moindre mesure employées (25 %). Chez les conjoints, on trouve 30 % de professions intermédiaires, 26% d'ouvriers et 22% de cadres. Ils travaillent pour 86 % d'entre eux, et ce, à temps complet (93 %).

---

<sup>1</sup> Insee Première, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », 2015, n° 1531.

## Méthodologie



Cette synthèse est issue de l'enquête « Familles de 3 enfants ou plus » (2017) réalisée par l'Observatoire des familles de l'UDAF de Seine-Maritime.

La construction de l'échantillon repose sur un partenariat entre la CNAF et l'UNAF par une mise à disposition d'un fichier aléatoire de 3.000 d'allocataires CAF du département. La population ciblée par cette enquête sont les familles ayant 3 enfants ou plus et les familles ayant deux enfants afin de permettre une comparaison et de cerner les spécificités des familles nombreuses. Sur l'échantillon utilisé, il y a donc un tiers de familles de deux enfants pour deux tiers de familles nombreuses.

Le taux de réponse à l'échelle seino-maritime est de 18 %, avec 540 questionnaires retournés par voie électronique.



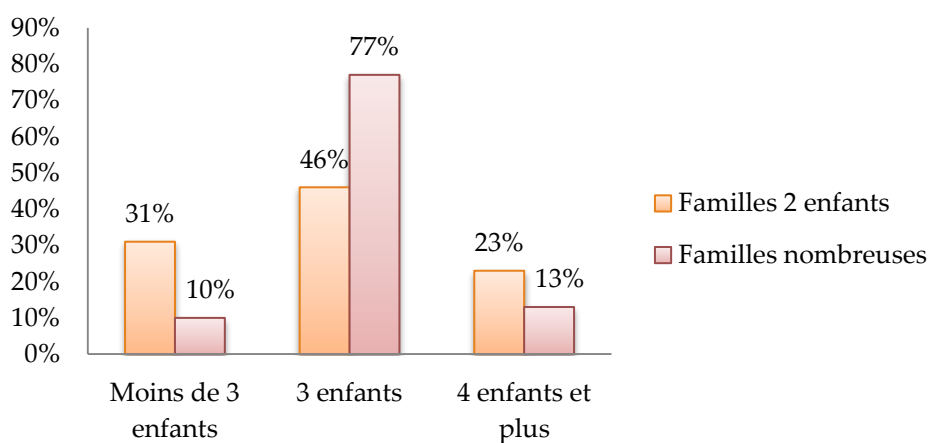
## 1. Les familles nombreuses : représentations, aspirations et valeurs

Cette partie consiste à étayer plusieurs questionnements relatifs à l'aspiration à fonder une famille nombreuse et au sentiment d'identité de ce type de famille : la définition d'une famille nombreuse peut-elle varier selon les individus ? Qu'est-ce que signifie avoir une famille nombreuse dans le quotidien ?

Pour plus de la moitié des familles nombreuses (56 %), avoir plusieurs enfants, c'est avant tout **permettre le développement d'une solidarité entre eux**. Aussi, plus de la moitié des familles de deux enfants (55 %) ainsi que celles ayant trois enfants ou plus (53 %) considèrent que cela constitue une **source d'épanouissement personnel**. Pour les familles de deux enfants en particulier (22 % contre 13 % de familles nombreuses), avoir une seconde naissance **évite d'infliger au premier né une solitude** qui serait difficile à supporter.

Graphique 1

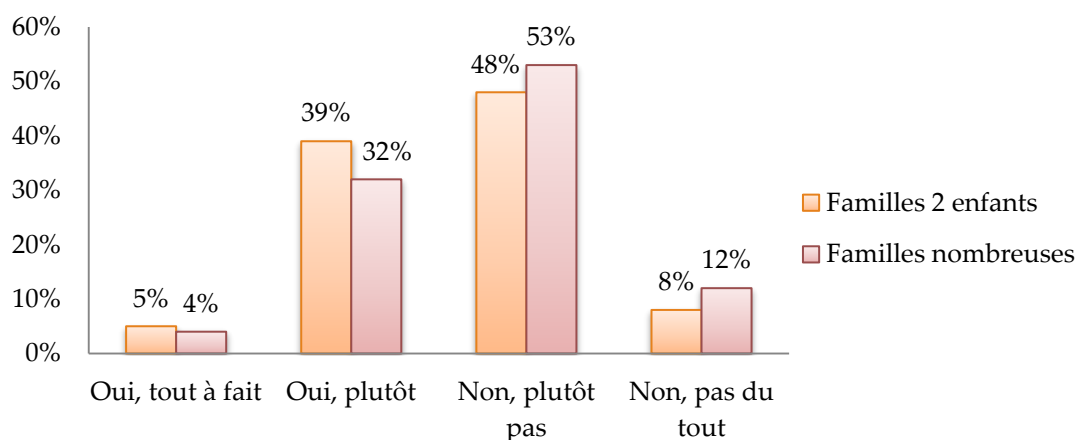
*À partir de combien d'enfants une famille doit-elle être considérée comme "nombreuse" ?*



**La définition** d'une « famille nombreuse » varie selon le type de famille. En effet, 77 % des familles de 3 enfants ou plus estiment **qu'une famille doit être considérée comme « nombreuse » à partir de 3 enfants**. Les répondants ayant deux enfants ont un avis davantage mitigé : 46 % estiment qu'une famille nombreuse doit être considérée comme telle à partir de 3 enfants, 31 % déclarent qu'une famille est nombreuse avec moins de 3 enfants, et 23% pensent qu'une famille est nombreuse à partir de 4 enfants ou plus.

Graphique 2

*Selon vous, les familles nombreuses bénéficient-elles d'une bonne image aujourd'hui ?*



Les familles nombreuses ont été associées, notamment à partir de la Troisième République, à la pauvreté et à la misère sociale<sup>2</sup>. Aujourd'hui, les statistiques attestent qu'elles ne constituent pas le modèle familial dominant dans la société française<sup>3</sup>. Cet état de fait, outre la stigmatisation sociale de ce type de famille, s'explique également par l'essor des femmes sur le marché du travail depuis la seconde moitié du XXe siècle, et la conciliation encore difficile entre la vie familiale et la vie professionnelle du fait des inégalités entre les sexes<sup>4</sup>. Que pensent les répondants de l'image dont bénéficient les familles nombreuses aujourd'hui ? Les répondants ont davantage tendance à penser que les **familles nombreuses ne bénéficient pas vraiment d'une bonne image** aujourd'hui (53 % et 48 %).

Si les familles nombreuses ne bénéficient pas d'une bonne image aujourd'hui, selon les répondants, c'est en particulier parce qu'elles font l'objet d'une stigmatisation sociale encore très fortement ressentie : elles sont renvoyées à des « cas sociaux », à des « assistés »<sup>5</sup>. Elles sont également perçues comme relevant d'un modèle familial hérité d'une tradition religieuse et nataliste, aujourd'hui obsolète. L'idée qu'une famille nombreuse est issue d'un milieu social défavorisé est très présente. Ces familles seraient également confrontées à de plus grands problèmes dans l'éducation des enfants ; elles sont souvent perçues comme « bruyantes » et « envahissantes ». Aussi, elles sont taxées d'irresponsabilité dans la mesure où le contexte économique, le marché de l'emploi, les frais des études supérieures trop élevés ne permettraient pas de garantir un « avenir » aux enfants. Enfin, avoir une famille nombreuse joue en la défaveur de l'emploi des mères mais aussi de la représentation sociale qu'elles renvoient d'elles-mêmes : avoir une activité professionnelle étant plus valorisé socialement qu'être mère au foyer.

<sup>2</sup> Virginie De Luca Barrusse, *Les familles nombreuses*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

<sup>3</sup> Insee Références, édition 2015, Vue d'ensemble, « Couples et familles : entre permanences et ruptures ».

<sup>4</sup> Insee Références, édition 2015, Fiches, « Couples, familles et vie active ».

<sup>5</sup> Tous les termes entre guillemets ont été extraits des réponses aux questionnaires.



Cependant, presque un tiers (32%) des familles nombreuses pense que leur image est « plutôt bonne », ce qui est aussi l'avis de 39 % de familles de 2 enfants. Les répondants relatent une véritable « admiration » de la part de parents qui ont moins de 3 enfants du fait du contexte économique et du marché de l'emploi actuels. Dans une société « individualiste » et dans un contexte économique difficile, il est alors courageux d'élever une famille nombreuse. L'argument démographique est également mobilisé : les familles nombreuses permettraient d'enrayer la pyramide des âges, d'assurer davantage de retraites, de maintenir à la hausse la courbe de la natalité. Enfin, la joie et le bonheur que procure une famille nombreuse sont aussi fréquemment évoqués.

Par ailleurs, en comparaison avec la génération de leurs parents, les répondants ayant trois enfants et plus sont **58 % à penser qu'il est moins facile d'élever une famille nombreuse aujourd'hui**, un avis partagé par 60 % des répondants ayant 2 enfants. Cette difficulté s'explique, en premier lieu et selon les répondants, à cause des contraintes financières concernant : les activités des enfants, la garde, les études, l'alimentation, le logement... Le constat général est que le coût de la vie est beaucoup plus élevé que celui de la génération de leurs parents. Les besoins des enfants sont démultipliés et croissants en exigence, en particulier dans le domaine des technologies numériques. Ces technologies numériques entravent également la communication avec l'enfant. L'éducation d'une famille nombreuse est aussi plus difficile dans la mesure où les deux parents travaillent pour subvenir aux besoins de la famille, ce qui est parfois vécu comme une contrainte. Le travail des mères est perçu comme une nécessité pour accroître le niveau de vie de la famille, mais elles témoignent d'une conciliation difficile entre le travail et la vie familiale et les tâches ménagères, une problématique qui n'était pas aussi prégnante pour la génération de leurs parents. Enfin, la solidarité familiale et de voisinage fait davantage défaut : les grands-parents ont moins de temps disponible pour s'occuper de leurs petits-enfants, pris dans des activités et des engagements ou n'étant pas encore à la retraite. Quand la famille est dispersée sur un plan géographique, l'éloignement ne permet pas d'apporter de l'aide dans le quotidien.

## 2. Les difficultés rencontrées par les familles nombreuses

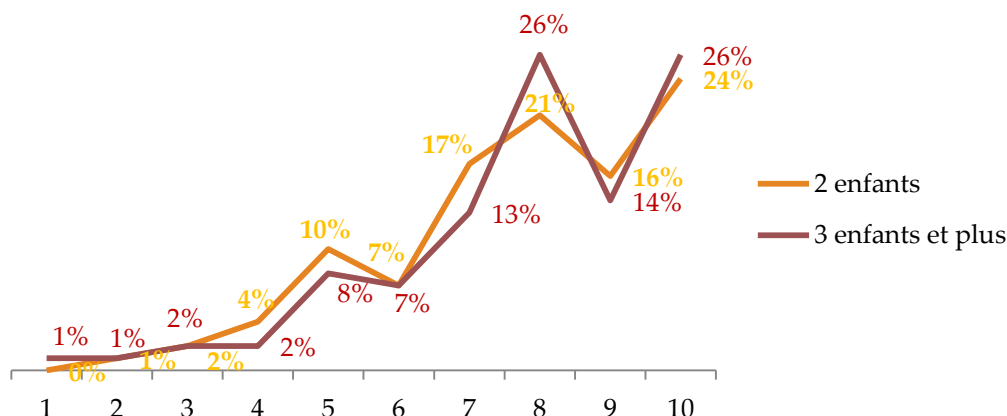
Avoir une famille nombreuse peut entraîner de multiples difficultés : gestion du quotidien, baisse du niveau de vie, conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale... cette partie vise à cerner ces problématiques qui se posent chez les familles nombreuses : sont-elles plus conséquentes en nombre que pour les autres familles ? Est-ce que ces familles nombreuses sont confrontées à des problématiques spécifiques ?

## « Familles de 3 enfants ou plus »



**Graphique 3**

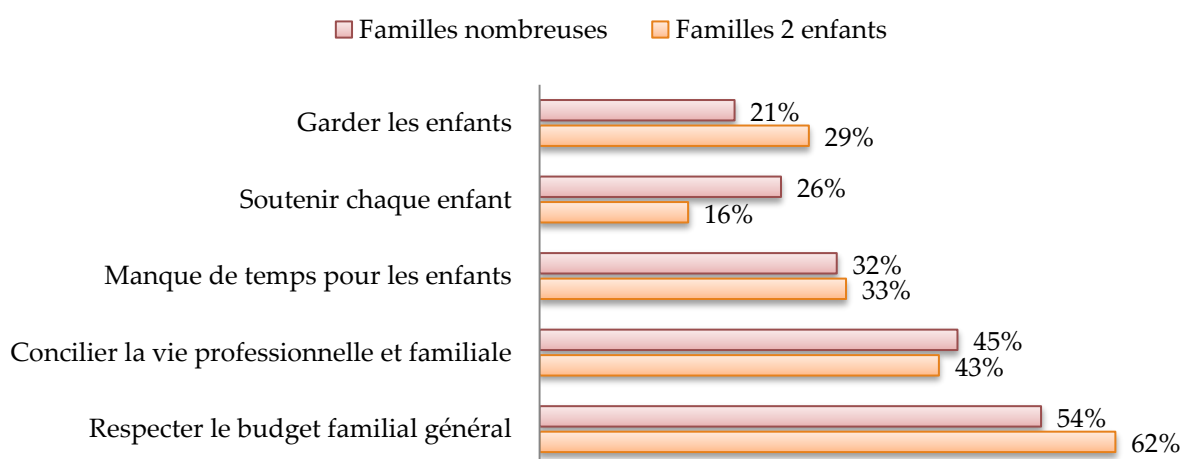
*Satisfaction de la vie familiale sur une échelle de 1 à 10 selon le nombre d'enfants*



Globalement, les répondants estiment être **satisfaits de leur vie de famille** ; sur une échelle de 1 à 10, **les familles nombreuses sont 26 % à donner 8/10 et 26% à donner 10/10 à leur vie de famille**, 16 % estiment être à un niveau de satisfaction de 9/10 et 17 % déclarent être à un niveau de 7/10. On voit que les deux courbes du graphique sont proches : il y a peu de différences dans l'estimation de la satisfaction de la vie familiale entre les familles nombreuses et celles ayant 2 enfants.

**Graphique 4**

*Les principales difficultés rencontrées au quotidien selon le type de famille*



Cependant, les deux types de familles sont confrontés à des difficultés communes (graphique 4). La plus importante est **la tenue du budget familial** : 54 % des familles nombreuses estiment ne pas réussir à le respecter, ce qui est aussi le cas pour 62 % des familles ayant 2 enfants. **La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle** est un constat produit par 45 % des familles nombreuses et par 43 % des familles de 2 enfants, et ce, parce que les répondants sont avant tout des

## « Familles de 3 enfants ou plus »

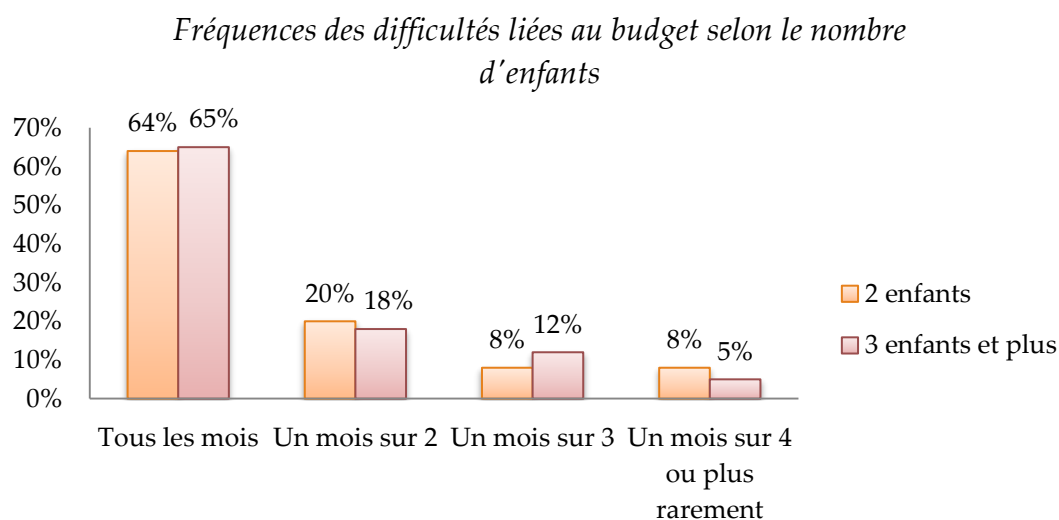


répondantes. Contrairement à d'autres départements normands, comme l'Orne ou le Calvados, où les femmes ayant 2 enfants ressentent plus fortement cette difficile conciliation, elle est partagée par les deux types de famille en Seine-Maritime. **Le manque de temps à consacrer aux enfants** est également une problématique partagée par les familles nombreuses et ayant 2 enfants (respectivement 32 % et 33 %). Plus spécifiquement dans le département seino-marin, les familles ayant 2 enfants expriment une difficulté particulière à faire garder leurs enfants (29 % contre 21 % des familles nombreuses). Quant aux familles nombreuses, elles expriment davantage leur sentiment d'impossibilité qu'elles ont à soutenir chacun de leurs enfants lorsqu'ils en ont besoin (26 % contre 16 % des familles ayant 2 enfants).

Concernant la difficile conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, un peu plus d'un tiers des familles nombreuses (37 %) et en particulier les cadres et les diplômés du supérieur (bac + 5), estiment avoir **des difficultés à assumer ses responsabilités familiales après le travail**. Aussi, 33 % des répondants ayant 3 enfants et plus pensent que leurs **responsabilités familiales nuisent à leur concentration au travail**, ce qui est aussi le cas pour 28 % des répondants ayant deux enfants.

Pour le budget familial et financier général, les familles nombreuses sont **64 % à estimer qu'elles ont du mal à boucler leurs fins de mois**, cette problématique financière étant davantage prégnante pour les familles monoparentales de trois enfants et plus et les employés.

### Graphique 5



Le graphique 5 montre que les écarts concernant la fréquence des difficultés liées au budget financier, entre les familles nombreuses et celles comprenant 2 enfants, sont minces. Les répondants ayant trois enfants et plus sont 65 % à déclarer avoir des difficultés à tenir le budget financier général, et ce, chaque mois, contre 64 % des répondants ayant 2 enfants. Concrètement, sur quels champs dépenses les familles n'ont plus de marge de manœuvre financière ?

## « Familles de 3 enfants ou plus »



Tableau 1

Postes de dépenses pour lesquels les familles estiment ne plus avoir de marge de manœuvre financière	Familles 2 enfants	Familles nombreuses
Aucun	9 %	7 %
Autre	5 %	4 %
Aide-ménagère	10 %	15 %
Alimentation	22 %	27 %
Habillement	<b>29 %</b>	<b>39 %</b>
Energie	17 %	16 %
Équipement mobilier / ameublement	27 %	24 %
Garde des enfants	18 %	13 %
Mutuelle de santé	6 %	8 %
Restauration scolaire	16 %	22 %
Logement	20 %	20 %
Transport	10 %	11 %
Frais des études supérieures	22 %	26 %
Loisirs / activités	<b>43 %</b>	<b>49 %</b>
Soins de santé	9 %	9 %
Vacances	<b>57 %</b>	<b>59 %</b>

De nombreux postes de dépenses touchés par les difficultés financières concernent à la fois les familles nombreuses et les familles de deux enfants : en premier lieu **les vacances** (59 % et 57 %), l'équipement mobilier (24 % et 27 %), les frais liés aux études supérieures (26 % et 22 %) etc. Parmi mes postes de dépense sur lesquels les familles nombreuses ont moins de marge de manœuvre par rapport aux familles de 2 enfants sont **les loisirs** (49 % contre 43 %), l'habillement (39 % contre 29 %), puis viennent la restauration scolaire (22 % contre 16 %) et l'alimentation (27 % contre 22 %). Les difficultés financières liées aux loisirs et aux vacances avaient déjà été mis en évidence dans l'enquête de l'Observatoire des familles en 2015<sup>6</sup>.

### 3. Solutions adoptées par les familles nombreuses pour faire face à leurs difficultés

Face aux difficultés de diverses natures que peuvent rencontrer les familles nombreuses, il s'agit dans cette partie de cerner les moyens qu'elles ont à leur disposition pour y faire face, d'identifier leurs capacités de résistance et les stratégies qu'elles adoptent pour résoudre des situations problématiques.

Pour faire face aux problématiques qu'elles rencontrent, les familles nombreuses mettent en place différentes stratégies. La première stratégie consiste à ajuster son temps de travail pour répondre aux impératifs familiaux. Le graphique 5 ci-dessous montre que **plus de la moitié (51 %) des**

<sup>6</sup> Enquête « Vacances et loisirs en famille ».



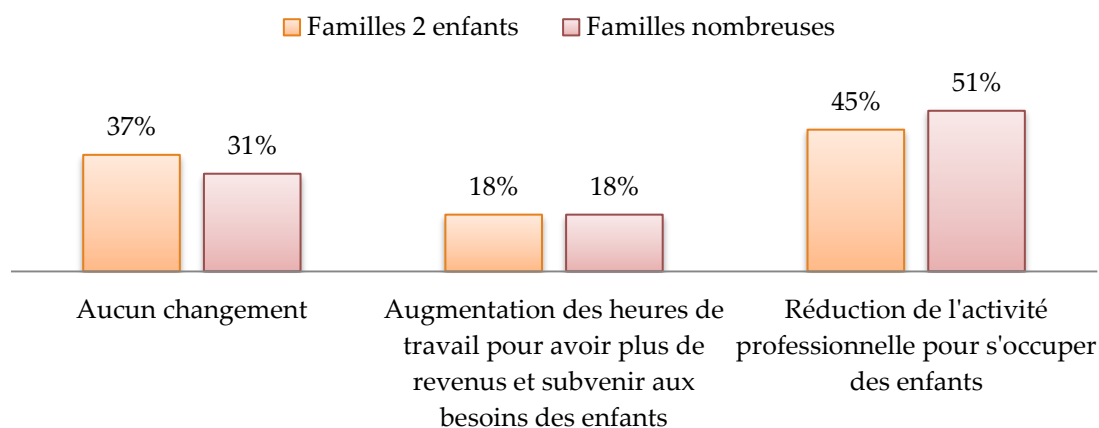
## « Familles de 3 enfants ou plus »



répondants ayant 3 enfants et plus ont réduit leur activité professionnelle pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. À noter que certaines études montrent que **la réduction du temps de travail ne permet pas systématiquement de libérer du temps** pour le passer avec ses enfants<sup>7</sup>, ce temps étant investi dans d'autres activités ou tâches. Les répondants ayant deux enfants sont, d'une part, moins nombreux à avoir réduit leur activité (45 %) et, d'autre part, sont en **plus forte proportion à n'avoir apporté aucune modification concernant leur emploi** (37 % contre 31 % des familles nombreuses).

Graphique 6

*Changements survenus dans l'activité professionnelle depuis que la famille s'est agrandie*



Une deuxième stratégie consiste à faire appel à la solidarité familiale : les parents peuvent demander une **plus forte implication à l'aîné** de la fratrie dans la gestion du quotidien familial. Alors que 35 % des répondants ayant 2 enfants sont dans ce cas, plus de la moitié (56 %) de ceux ayant 3 enfants ont demandé une aide plus conséquente à leur aîné(e). L'écart entre les deux types de familles est plus important en Seine-Maritime qu'à l'échelle régionale (+ 11 points).

La nature de **l'aide demandé à la famille peut être également financière**. Les familles nombreuses sont 38 % à avoir déjà demandé une aide financière à un membre de leur famille, contre 39 % de familles ayant 2 enfants. Dans quels cas cette aide financière est-elle formulée et est-il possible de les distinguer selon le type de famille ?

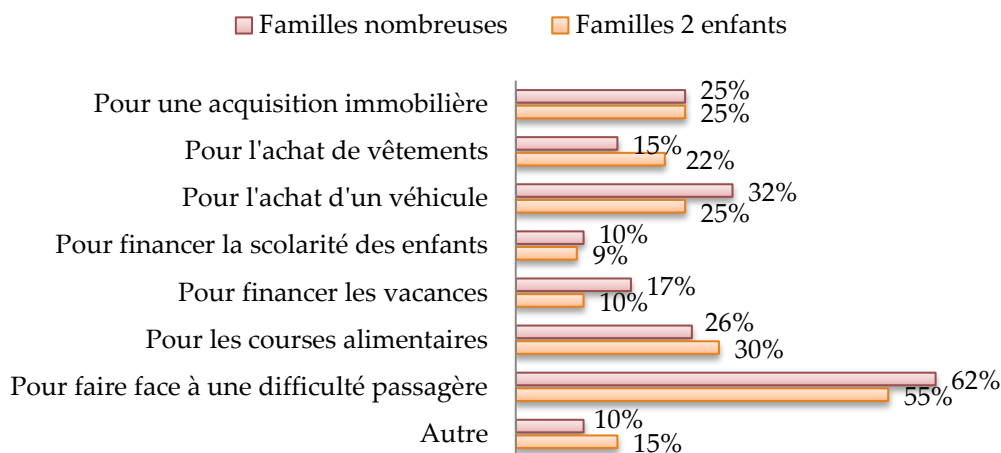
<sup>7</sup> Ariane Pailhé (dir.), Anne Solaz, *Entre famille et travail*, Paris, La Découverte, 2009.

## « Familles de 3 enfants ou plus »



Graphique 7

Pour quels motifs votre famille vous a-t-elle déjà aidé financièrement ?



L'aide financière est majoritairement octroyée pour **faire face à une difficulté passagère**, et ce pour les deux types de familles, mais avec un écart de 7 points toutefois ; ce sont les familles nombreuses qui ont davantage demandé une aide pour ce motif (62 % contre 55 %). Avec une différence de – 8 points par rapport aux pourcentages régionaux (63 %), on peut dire que les familles seino-marine ayant 2 enfants sont moins enclines à demander une aide financière pour ce motif. **L'achat d'un véhicule** constitue le deuxième motif de cette aide et concerne particulièrement les familles nombreuses : 32 % d'entre elles ont déjà demandé une aide pour cet achat contre 25 % des familles de 2 enfants. Les familles nombreuses sont également 26 % à avoir demandé une aide financière pour les courses alimentaires, une proportion un peu plus faible que celle des familles de 2 enfants (30 %). Dans les deux types de familles, 25 % ont déjà sollicité leur famille pour les aider à acquérir un bien immobilier.

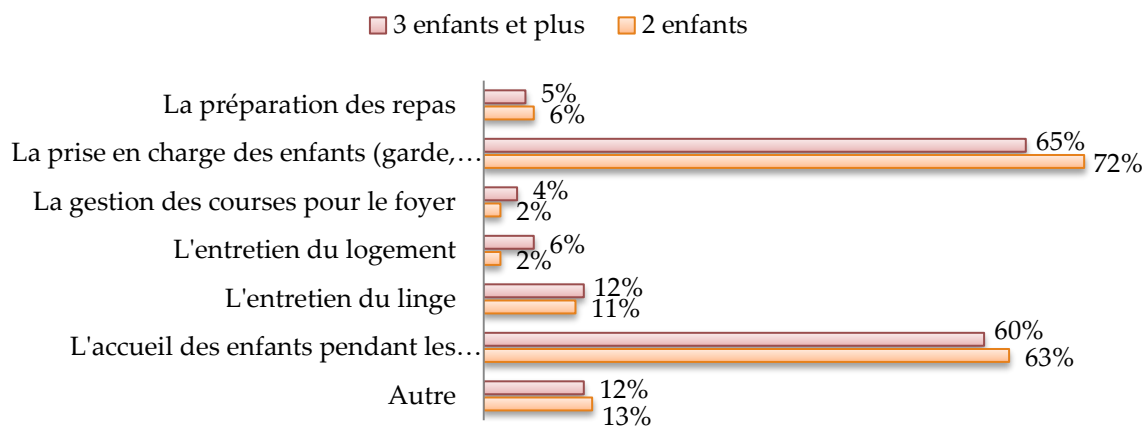
La nature de l'aide apportée par la famille **ne se réduit pas à l'aspect financier**. Il arrive qu'elle soit également présente au quotidien, et les répondants ayant 2 enfants sont plus nombreux à recevoir une aide de leur famille de manière régulière : 58 % contre 48 % des familles de 3 enfants et plus. Le graphique 7 ci-dessous montre les différents types de services rendus régulièrement par un membre de la famille. Les répondants ayant 2 enfants déclarent, pour 72% d'entre eux, qu'**un membre de leur famille prend en charge les enfants**, que ce soit pour les devoirs ou pour les conduire à leurs différentes activités, contre 65% des répondants ayant une famille nombreuse. Cet écart pouvant d'abord surprendre s'explique en partie par la plus forte proportion dans l'échantillon de familles de deux enfants dont les deux parents travaillent. La famille proche vient donc, par exemple, plus souvent garder les enfants ou les accompagner dans leurs devoirs. Plus de la moitié des familles **confient leurs enfants à un membre de leur famille durant les vacances scolaires** (63% des familles de 2 enfants 60% des familles nombreuses).

## « Familles de 3 enfants ou plus »



**Graphique 8**

*Types de services rendus régulièrement par un membre de la famille  
selon le nombre d'enfants*



## 4. L'opinion des familles sur les politiques publiques

Au regard de l'histoire de la politique familiale française, fortement nataliste au cours du XXe siècle, cette partie interroge la connaissance des familles sur la nature de cette politique aujourd'hui, mais aussi sur leur avis la concernant : répond-t-elle à leurs besoins et quels sont-ils ?

Les familles nombreuses ont-elles connaissance de l'étendue des dispositifs d'aide financière mise en place par les politiques publiques ? Le tableau ci-dessous montre que **l'abattement pour les charges de famille concernant la taxe d'habitation** reste la moins connue ; 26 % des familles nombreuses et 20 % des familles ayant 2 enfants la connaissent. Parmi les familles nombreuses, elles sont également 26 % seulement à connaître **la majoration retraite pour les salariés** ayant eu au moins 3 enfants. Les familles nombreuses du département ont **une connaissance plus grande des différents dispositifs d'aide pour les vacances et les loisirs** par rapport à l'ensemble de la région normande (+ 4 points pour les aides aux vacances ; + 13 points pour les aides aux loisirs ; + 9 points pour la carte SNCF famille nombreuse). Les aides les plus connues par les familles sont les allocations familiales (99 % et 98%) et les allocations logement (93 % et 80%).

**Tableau 2**

La connaissance des dispositifs des politiques publiques selon le type de famille	Familles 2 enfants	Familles nombreuses
Les allocations familiales	98 %	99 %
Le complément familial	58 %	79 %

## « Familles de 3 enfants ou plus »



Le complément libre choix d'activité / congé parental	78 %	85 %
Le complément libre choix du mode de garde	73 %	76 %
Le congé maternité allongé au troisième enfant	57 %	79 %
L'allocation logement - APL, ALF ou ALS	<b>80 %</b>	<b>93 %</b>
L'allocation soutien familial - ASF	39 %	51 %
Droit à une part de quotient familial en plus au troisième enfant (impôt sur le revenu)	46 %	68 %
L'abattement pour charges de famille concernant la taxe d'habitation	<b>20 %</b>	<b>26 %</b>
Majoration retraite pour les salariés ayant eu au moins trois enfants	29 %	26 %
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, famille nombreuse...	27 %	35 %
Les aides aux vacances	38 %	51 %
Les aides aux loisirs	37 %	51 %
La carte Sncf famille nombreuse	54 %	76 %

Les **familles cibles** de certains dispositifs ont plus de chance de savoir comment ils fonctionnent : pour exemple les écarts de connaissance entre les deux types de familles concernant la carte SNCF famille nombreuse (22 points), la part de quotient familial en plus au troisième enfant (22 points), le congé maternité allongé au troisième enfant (22 points), concernent des aides s'adressant à un type de famille en particulier. **La connaissance** de ces dispositifs par les familles nombreuses **s'appuie en partie sur leur expérience de bénéficiaires**. Si être bénéficiaire d'une aide ne garantit pas toujours la pleine maîtrise du fonctionnement de celle-ci, on peut supposer que les familles sont plus enclines à s'intéresser aux aides dont elles bénéficient déjà, ou qu'elles en ont fait la demande. En comparant les tableaux 3 et 4, on peut voir, par exemple, que les familles sont presque toutes bénéficiaires des allocations familiales et qu'elles les connaissent aussi très bien. C'est aussi relativement le cas pour le complément familial et le complément libre choix du mode de garde. Les écarts très importants dans le tableau 4 se situent sur les aides dont les familles de deux enfants ne peuvent généralement pas bénéficier : le congé maternité allongé au troisième enfant (57 points), le droit à une part de quotient familial en plus au troisième enfant (61 points), la carte SNCF famille nombreuse (35 points)...

**Tableau 3**

Ont déjà bénéficié de:	Familles 2 enfants	Familles nombreuses
Les allocations familiales	<b>98 %</b>	<b>100 %</b>
Le complément familial	49 %	80 %
Le complément libre choix d'activité / congé parental	69 %	71 %
Le complément libre choix du mode de garde	68 %	67 %
Le congé maternité allongé au troisième enfant	<b>13 %</b>	<b>70 %</b>
L'allocation logement - APL, ALF ou ALS	65 %	63 %
L'allocation soutien familial - ASF	43 %	42 %
Droit à une part de quotient familial en plus au troisième enfant (impôt sur le revenu)	<b>16 %</b>	<b>87 %</b>
L'abattement pour charges de famille concernant la taxe d'habitation	41 %	74 %
Majoration retraite pour les salariés ayant eu au moins trois enfants	9 %	15 %
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, famille nombreuse...	14 %	25 %

## « Familles de 3 enfants ou plus »

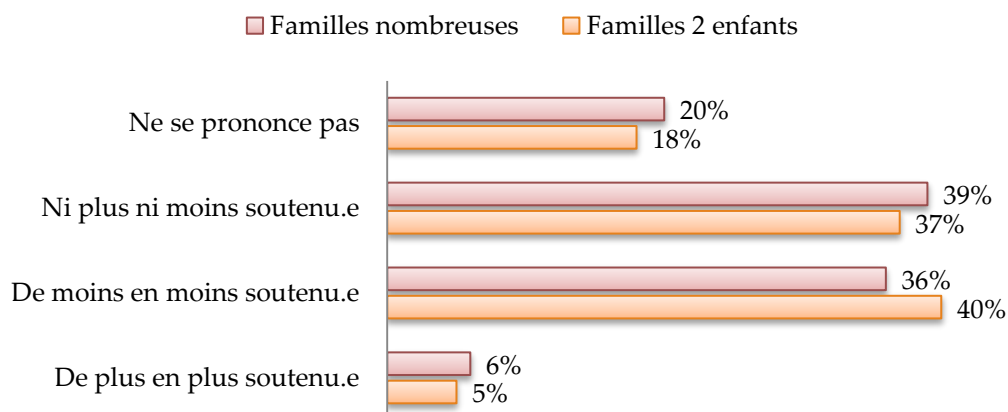


Les aides aux vacances	28 %	49 %
Les aides aux loisirs	42 %	63 %
La carte SnCF famille nombreuse	9 %	44 %

Les familles nombreuses ont donné leur avis en ce qui concerne les dispositifs d'aides financières qui devraient être augmentés : **64 % souhaitent voir augmenter les allocations familiales** et **27 % aimeraient une augmentation des allocations logements**. Ce sont donc des aides bien connues et recueillant un nombre important de bénéficiaires que les familles nombreuses voudraient voir augmenter. À propos des allocations et prestations versées en fonction du nombre d'enfants, l'avis des familles selon qu'elles soient nombreuses ou non diverge : celles ayant 2 enfants estiment à 91 % que ces aides versées devraient être identiques pour chaque enfant, tandis que **47 % des familles de 3 enfants et plus pensent que leur montant devraient augmenter à partir du troisième enfant**. Les familles nombreuses sont assez divisées sur ce point puisqu'elles sont tout de même un peu plus de la moitié (53 %) à penser qu'elles devraient être identiques pour chaque enfant.

### Graphique 9

*Le ressenti des familles par rapport aux dernières mesures prises par les politiques familiales*



Concernant leur ressenti par rapport aux politiques publiques, **39% des familles nombreuses ne se sent ni plus ni moins soutenue par les dernières mesures des politiques familiales**, tandis que 36% d'entre elles se sentent de moins en moins soutenues. Les avis divergent peu selon le type de famille, si ce n'est que celles ayant 2 enfants se sentent un peu moins soutenues par les politiques familiales (40%) que les familles nombreuses.

Par rapport aux dispositifs déjà existants, on peut se demander quelles sont les aides qui pourraient répondre au mieux aux besoins de ces familles. À travers cette enquête, elles ont pu se prononcer sur le type d'aide dont elles ont effectivement besoin. Il résulte que ce **sont les aides financières directes qui sont le plus demandées** par les familles nombreuses (51 %). Ces dernières sont également 42 % à désirer des tarifs préférentiels pour l'accès à certains services (garde d'enfant, loisirs...) et 34 %

## « Familles de 3 enfants ou plus »



veulent des tarifs préférentiels pour des biens de consommations courantes. Ces besoins sont aussi exprimés par les familles ayant 2 enfants.

### Conclusion

En résumé, les répondants sont plutôt satisfaits de leur vie de famille, qu'ils aient deux enfants, trois enfants ou plus. Avoir plusieurs enfants représente surtout pour l'ensemble des familles l'opportunité de développer une solidarité fraternelle, entre les enfants, et constitue une source d'épanouissement personnel. L'ensemble des familles nombreuses s'accorde pour dire qu'une famille nombreuse est définie comme tel à partir du troisième enfant. Plus de la moitié d'entre elles jugent qu'elles ne bénéficient plutôt pas, encore aujourd'hui, d'une image positive dans la société française et, par rapport à la génération de leurs parents, qu'il est moins facile d'élever une famille nombreuse aujourd'hui. Cette opinion est à mettre en lien avec le mouvement d'égalisation des sexes, notamment dans le domaine de l'emploi.

Les principales difficultés rencontrées par l'ensemble des familles sont d'ordre financier, professionnel et temporel. La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des répondants restent un problème, dont dépend le temps passé avec l'enfant. Ces trois difficultés principales semblent graviter autour d'un point commun représenté par l'emploi. Dans l'ensemble, environ deux tiers des familles estiment avoir des difficultés financières, et ce tous les mois. Pour les familles nombreuses, la marge de manœuvre financière est davantage réduite en ce qui concerne les vacances et les loisirs, mais aussi des biens de consommation courante, comme l'habillement.

Pour faire face aux difficultés rencontrées, les répondants ayant 3 enfants et plus sont plus nombreux à avoir réduit leur activité professionnelle à partir de la troisième naissance pour être en mesure de s'occuper de leurs enfants. Un peu plus de la moitié des familles nombreuses ont bénéficié d'une aide financière provenant d'un membre de la famille, le plus souvent pour les aider à faire face à une difficulté passagère. L'aide apportée n'est toutefois pas uniquement de nature financière : elle consiste aussi dans la garde des enfants et l'accueil pendant les vacances, le suivi des devoirs, etc.

Enfin, elles disposent de connaissances inégales concernant les dispositifs d'aides publiques existant à ce jour. Leur connaissance peut être appuyée par leur expérience de bénéficiaire. Un peu plus d'un tiers des familles nombreuses se sent de moins en moins soutenu par les politiques publiques et les aides sociales, souhaitant voir mises en place, pour répondre à leurs besoins, certaines